

# SECOURIR UN OISEAU EN DÉTRESSE...

les premiers gestes pour aider  
la faune sauvage



**OISEAUX EN  
DÉTRESSE**



PROGRAMME OISEAUX EN DÉTRESSE DE LA LPO FRANCE



Quel promeneur n'a pas découvert un goéland, un oiseau marin mazouté ou affaibli sur une plage ?  
Quel automobiliste n'a jamais percuté un rapace nocturne ébloui par ses phares ou évité de justesse un hérisson au bord de la route ?  
Qui n'a jamais recueilli une mésange, un passereau désorienté suite à un choc contre une baie vitrée ?

Les exemples ne manquent pas et nombreux sont ceux qui se trouvent désemparés face à un animal sauvage en détresse. Pour augmenter ses chances de survie, les bonnes intentions ne suffisent pas, il faut agir rapidement et de façon appropriée en adoptant des gestes responsables et... simples.

En découvrant un animal sauvage en détresse, vous êtes le premier acteur à pouvoir lui venir en aide et faire en sorte qu'il retourne au plus vite à la vie sauvage.

La LPO est là pour vous accompagner. Depuis près d'un siècle, la LPO lutte sans relâche en faveur de la biodiversité, et grâce à son réseau de bénévoles, de vétérinaires, de transporteurs... elle met en place des actions pour proposer un environnement sain à l'homme et à la faune sauvage.

Elle oeuvre au quotidien pour limiter les impacts néfastes de notre société moderne sur la faune sauvage. La LPO ne peut rester indifférente et se doit d'essayer de réparer les excès des activités humaines.

Il est de notre devoir de venir en aide à la faune sauvage.

*A. BOUGRAIN DUBOURG*

Allain Bougrain Dubourg  
Président de la LPO



Faucon crécerelle

### **Vous pouvez aider les animaux en détresse**

en effectuant les premiers gestes essentiels à leur survie, mais attention la législation est stricte. Afin d'éviter le trafic d'animaux protégés, la loi française interdit aux particuliers de capturer, détenir et soigner chez eux des animaux sauvages, sans autorisation spécifique, sous peine de 15 000 euros d'amende et de 1 an d'emprisonnement (art.L 415-3 Code de l'environnement). Vous devez donc faire appel à des professionnels (personnels de centre de sauvegarde LPO par exemple) qui interviendront à vos côtés. Cependant, l'administration, par l'instruction du 14 mai 1993 et dans la circulaire du 12 juillet 2004 a reconnu la notion d'animal en détresse et a implicitement accordé une dérogation aux particuliers qui ramassent un animal blessé et le transportent vers un centre de sauvegarde, à condition que ce transport s'effectue dans les meilleurs délais et par le chemin le plus direct. Il est néanmoins conseillé d'informer le centre de sauvegarde avant tout transport.

# Les principales causes de détresse



Buse variable

Les oiseaux et la faune sauvage en général, déjà soumis à des conditions naturelles difficiles comme les tempêtes et les vagues de froid, doivent faire face aujourd'hui à notre société moderne et aux effets nocifs des activités humaines. Les causes de détresse sont multiples, parfois anecdotiques, certaines plus joyeuses que d'autres... Appel d'urgence pour un animal coincé dans un conduit de cheminée, souillé dans une bassine de restant d'huile de vidange, piégé par des déchets ménagers (fil de cuisine, bouteille...) ou piégé dans des poteaux creux ou encore des vides sanitaires, percuté sur une baie vitrée, victime d'une pollution...

## Qu'est-ce qu'un animal en détresse ?

Il s'agit d'un animal sauvage (oiseau mais aussi mammifère) qui présente des signes de faiblesse, des blessures apparentes, un comportement anormal...

- **Les baies vitrées et les surfaces transparentes : des pièges mortels pour les oiseaux**

Plumes et cadavres de mésanges, de moineaux, sont le témoignage silencieux de ce drame qui se déroule sous vos fenêtres...



Rougegorge familier

L'architecture moderne (multiplication des serres, vérandas, buildings...), le mobilier urbain (parking à vélos, abris bus...) accroissent les risques de collision pour les oiseaux. Le nombre d'individus tués ou blessés après un choc, notamment contre une vitre, n'est pas négligeable (7% des oiseaux accueillis dans les centres LPO le sont suite à une collision contre un objet fixe et notamment une vitre). Pour éviter ces chocs, il est possible de construire et d'aménager différemment, de remédier aux problèmes déjà existants, par exemple en collant des silhouettes d'oiseaux, des motifs décoratifs, ou encore en installant des rideaux afin de permettre aux oiseaux de visualiser ces obstacles.

- **La circulation routière : la route tue...**

Blessés ou morts, les animaux gisants sur le bord des routes font malheureusement trop souvent partis du "paysage" de nos trajets quotidiens. Attirés par les petits mammifères qui fréquentent souvent les bords de routes, de nombreux rapaces diurnes et nocturnes sont victimes de collisions avec des véhicules. En respectant les limitations et en adaptant leur vitesse, les conducteurs peuvent éviter les chocs avec les oiseaux ou les mammifères. La réduction des accidents passe également par la mise en oeuvre d'ouvrages (passages spécifiques pour la faune) qui contribuent, en limitant statistiquement les accidents, à rétablir les échanges vitaux entre les populations.

- **Les abus de la chasse, le braconnage et le trafic d'oiseaux : traditions, coutumes et commerce...**

La chasse, le tir illégal, les pratiques régionales ou le trafic des espèces protégées (collection personnelle, revente...) peuvent mettre en péril certaines espèces protégées ou menacées. La LPO lutte contre tous ces excès, contre le piégeage, le braconnage des petits passereaux (pinsons, ortolan, chardonneret pour l'alimentation ou le commerce) et le massacre des rapaces. Quotidiennement, elle surveille, dénonce, agit en justice en portant plainte et en se constituant partie civile lors des infractions aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement.



Busard des roseaux

- **Les empoisonnements : les produits phytosanitaires en ligne de mire...**

Utilisés par de nombreux jardiniers, et plus généralement par l'agriculture moderne, les produits phytosanitaires sont répandus sur une grande partie de nos champs cultivés et jardins familiaux, dans le seul but de limiter la prolifération des "mauvaises herbes", des insectes et des rongeurs qui constituent la nourriture de nombreux animaux. Ainsi toute la chaîne alimentaire est empoisonnée...

Seules des pratiques agricoles et de jardinage plus respectueuses de l'environnement pourraient limiter l'utilisation de ces produits et leurs effets toxiques sur la biodiversité.

- **Les câbles électriques : collision / électrocution, des accidents souvent mortels**

Posé sur un seul fil électrique, un oiseau ne s'électrocute pas, mais s'il touche un deuxième fil ou l'armature en métal du poteau, c'est l'électrocution ! Ces pièges affectent surtout les oiseaux de grande envergure (rapaces, cigognes...). Ainsi, dans le département de l'Hérault, en 2 ans, 4 jeunes aigles de Bonelli (dont la population française est de 29 couples) ont été électrocutés dans le même secteur. De nombreux oiseaux percutent également les lignes à haute tension tendues en travers de leurs voies de migration.

Des solutions existent. La LPO travaille sur ce dossier depuis des années avec RTE, en encourageant notamment l'enterrement des câbles électriques quand c'est possible techniquement et financièrement.

Sur les lignes existantes, dans les couloirs de migration en particulier, des spirales rouges et blanches sont fixées sur les câbles pour que les animaux puissent mieux identifier l'obstacle.



Nid de cigogne en feu

- **La pollution par les hydrocarbures : des accidents, des malades, des actes de malveillance trop souvent répétés...**

Les accidents et les dégazages illicites entraînent des pollutions et marées noires qui sont une grave menace pour l'ensemble de la faune marine et côtière. Les naufrages de pétroliers, comme celui de l'*Erika* en 1999



Pingouin torda

Goéland argenté



Epervier dans un magasin



Faucon crécerelle



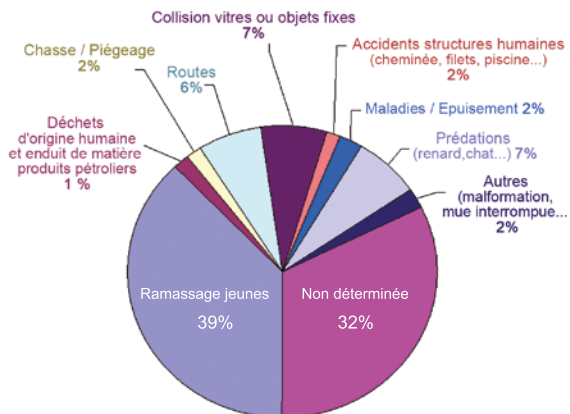
**Afin de limiter votre impact sur la faune sauvage, des gestes simples existent. Mettre en place des silhouettes anticollisions, inscrire son espace vert en Refuge LPO, soutenir des modes de consommation plus respectueux (Agriculture Biologique, produits éco labellisés), rouler moins vite la nuit, etc.**

mais aussi du *Prestige* en 2002, sont des catastrophes qui tuent des milliers d'oiseaux marins. La LPO porte régulièrement plainte devant les tribunaux pour dénoncer ces actes. Malheureusement, les pollutions sont récurrentes et les accidents restent un risque permanent : chaque hiver, des oiseaux mazoutés sont recueillis. C'est pourquoi la LPO participe régulièrement aux exercices antipollution et s'est organisée (avec ses deux Unités Mobiles de Soins), pour accueillir des oiseaux mazoutés dans l'urgence. Agir vite est important : en plus d'absorber une partie de ces produits nocifs pour leur organisme, ces oiseaux perdent leur étanchéité (hypothermie, noyade), ce qui les condamne à une mort certaine s'ils ne font pas rapidement l'objet de soins appropriés. De plus en plus d'animaux marins sont retrouvés morts ou accueillis en centre de soins suite à une asphyxie ou une ingestion de déchets plastiques comme les sacs, les filets, ... Tous nos gestes ont des répercussions...

• **Le ramassage des jeunes oiseaux : les parents restent les meilleurs alliés des oisillons...**

Au printemps, il arrive que des oisillons tombent du nid. De nombreuses personnes, pensant bien faire, les ramassent et les déposent au centre de sauvegarde le plus proche. Dans la majeure partie des cas, ces oisillons ne sont pas en détresse, il suffit simplement de les mettre hors de danger (chats, chiens, circulation automobile) à proximité de l'endroit où ils sont découverts. Le dénichage passif représente la première cause d'accueil des oiseaux sauvages en centre de sauvegarde. Restons vigilants ! Car même si les soigneurs dorlotent leurs hôtes, l'élevage et l'apprentissage par les parents offrent plus de chances à ces petits êtres fragiles...

**Causes d'accueils dans les centres LPO**



# Vous pensez avoir trouvé un oiseau en détresse, que faire ?



Cigogne blanche

- **Avant tout : gardez votre calme !**



Falcoon crécerelle

- **Assurez-vous d'abord que l'oiseau est bien en situation de détresse : prenez le temps d'observer, de regarder l'environnement dans lequel vous l'avez trouvé.**

C'est important car un oiseau n'est pas forcément en détresse, ou abandonné quand on le trouve au sol...

La reproduction des oiseaux commence au printemps. Après quelques jours ou semaines, les jeunes oiseaux se retrouvent vite à l'étroit et peuvent s'aventurer au sol, à la merci des dangers... Vous trouverez plus de détails sur le cas particulier des oisillons en pages 8 et 9. Idéalement, ne recueillez un jeune oiseau que s'il est manifestement blessé (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes).

- **Protégez-vous !**

Faites bien attention aux serres des rapaces et aux coups de bec des échassiers. Utilisez des gants et soyez vigilant aux mouvements de votre tête et de celle de l'oiseau !



Grand bec casse-noyaux

- **Capturez-le avec prudence, précautions et sans précipitation, à l'aide d'un tissu épais (serviette, vêtement...).**

Dans l'obscurité, l'oiseau se calmera.

Maintenez-lui les ailes collées au corps et la tête cachée.

Ne jamais bloquer ou fermer le bec d'un oiseau avec un élastique ou du ruban adhésif.

Pour manipuler l'oiseau, vous trouverez plus de détails en pages 10 et 11.



Merle noir

- **Veillez à ne jamais l'exhiber : ce stress supplémentaire risquerait d'aggraver son état.**

- **Ne lui donnez ni à manger ni à boire.** Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture inadaptée.

- **Placez-le dans un carton :** ne le mettez pas en cage, il risquerait de se blesser davantage.

- **Isolez-le en attendant de le transférer vers une structure habitée.** Placez-le au calme dans une pièce tempérée (18°C).



Grand Cormoran

## Préparer le carton

Pour le carton, choisissez un modèle adapté à la taille de l'oiseau (évités un modèle trop grand dans lequel l'oiseau sera ballotté pendant le transport). Percez quelques trous pour l'aération (évités les ouvertures trop grandes) et tapissez le fond avec du papier journal. Pensez à bien refermer le carton et à coller dessus une feuille mentionnant l'indication : "Oiseau vivant".

Joignez au carton une feuille de renseignements (lieu, date et conditions de découverte de l'oiseau) qui permettra aux soigneurs ou aux vétérinaires de plus facilement diagnostiquer la ou les causes de détresse.



**L'urgence, c'est d'appeler le Centre de Sauvegarde le plus proche !**

**ou la LPO France :  
05 46 82 12 34**

**ou consultez le site internet [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) rubrique "secourir un oiseau"**

**ou l'UFCS :  
03 86 97 86 62**

**Dans l'urgence, préférez le téléphone !**

**> Contactez le centre de sauvegarde le plus proche de chez vous, votre vétérinaire ou la LPO qui vous conseillera.**

**Vous êtes responsable de l'oiseau. Dans tous les cas, demandez conseil avant d'agir. La survie de l'oiseau en dépend !**

**ONS OISEAU VIVANT MANIPULER AVEC PRECAUTION OISEAU VIVANT**

# Le cas particulier des oisillons. J'ai trouvé un oisillon tombé du nid, que faire ?



Tadornes de Belon

Trouver un oisillon au sol, fait partie des expériences auxquelles chacun peut être confronté un jour ou l'autre. Enfants ou adultes, nous sommes souvent démunis devant le désarroi de cet être fragile. Bien sûr, tomber du nid fait partie des aléas de la vie d'oiseau, et certains oisillons téméraires peuvent rapidement s'aventurer hors du nid au péril de leur vie. Les jeunes de plusieurs espèces, tels les chouettes, les grives ou les merles, quittent régulièrement le nid avant de savoir voler, en essayant de suivre leurs parents qui cherchent leur nourriture. Ces oisillons poussent de petits cris plaintifs. On peut alors croire qu'ils ont été abandonnés, mais la plupart du temps les parents se trouvent aux alentours, attendant que vous soyez éloigné pour revenir s'occuper de leur progéniture.

## Quelques conseils pratiques

- **Dans un premier temps conservez vos distances avant d'aller vers lui et posez-vous certaines questions.** Est-il blessé ? En danger ? L'oiseau vient peut-être de tomber du nid. Est-il seul ?
- **Si l'oisillon ne semble pas pouvoir s'envoler mais sautille de branche en branche ou volète au-dessus du sol, ne faites rien.** Il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches. Si vous l'avez déjà recueilli, remettez-le vite où vous l'avez trouvé.
- **Si nécessaire, mettez-le à l'abri des dangers ou remplacez-le dans le nid.** Les oiseaux, contrairement aux mammifères, ont un odorat très peu développé. Aussi, sachez que le fait de les toucher n'entraînera aucun rejet par les parents.



Hirondelles de fenêtre



Verdiers d'Europe

Pour un oisillon en duvet ou peu emplumé : si son nid est intact, remplacez-le dedans. Si son nid est détruit ou introuvable, essayez d'en créer un sommaire au même endroit.

Pour un oisillon bien emplumé (presque volant), qui sautille au sol mais qui ne vole pas encore, il peut soit avoir quitté son nid trop tôt ou être à quelques jours de son envol. Laissez faire ses parents. S'il se trouve en un lieu particulièrement exposé (chats, routes...) essayez de le mettre en sûreté sur une branche, un muret, dans une haie, un buisson... et à proximité de l'endroit où vous l'avez trouvé.





• **S'il s'agit d'un petit passereau** (excepté merles et grives). Ils volent très mal à leur sortie du nid et essaient de suivre leurs parents. Le plus sage est, si possible, de les replacer dans leur nid.

• **S'il s'agit d'un rapace nocturne.**

Pour la plupart, les jeunes chouettes et hiboux quittent le nid très tôt. Mettez des gants pour vous protéger des serres et du bec et placez l'oiseau en hauteur sur une branche, un muret... Ses cris durant la nuit permettront aux parents de le localiser et de lui apporter sa nourriture.

• **Dans le cas des martinets et hirondelles.**

L'oiseau a peut-être raté son premier envol ? Si tel est le cas, le mieux est de le remettre dans son nid. Mais il est souvent très difficile de l'identifier et de l'atteindre. Si cela est possible et en prenant de grandes précautions, tentez le sauvetage.

Pour différencier une jeune hirondelle d'une adulte, regardez les ailes qui sont plus longues chez l'adulte et dépassent de la queue.

Pour les martinets, il est généralement impossible d'accéder au nid. Sa seule chance de survie est d'être recueilli.

• **Si l'oiseau vous paraît trop jeune et faible et/ou dans l'éventualité où des dangers non naturels (route, piscine...) ou des prédateurs domestiques (chats et chiens) menacent ces jeunes, vous pouvez tenter un sauvetage.**

Attention cependant, la plupart des oisillons sauvages sont intégralement protégés par la loi et leur détention est rigoureusement interdite. Dans tous les cas, contactez le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage le plus proche. Il sera alors recommandé de le recueillir afin de l'acheminer vers le centre habilité.



Moineau domestique

**Dans le doute, pour éviter tout geste irréparable, demandez conseil à un Centre de Sauvegarde.**



Rougequeue noir



Poussin de goéland



Chouettes hulottes

# Comment manipuler un oiseau ?

Avant de capturer un oiseau, gardez votre calme, ne criez pas et évitez les gestes brusques. L'oiseau est dans une situation inhabituelle, n'augmentez pas son stress.



Sterne pierregarin

## "REGLES D'OR" :

Lors de la manipulation d'un oiseau, 3 précautions sont à prendre :

- se protéger en éloignant l'oiseau de soi (bras tendus),
- protéger l'oiseau des blessures éventuelles par une bonne contention,
- faire attention de ne pas approcher l'oiseau trop près des personnes vous entourant.

Quelques conseils à adopter en fonction de la morphologie de l'oiseau :

- **Manipulation d'un oiseau de petite taille (hirondelle, moineau, mésange...)**

Sa petite taille vous permet de le prendre d'une seule main en ayant soin de lui plaquer les ailes contre le corps et de le maintenir dans le creux de votre main tout en veillant à ne pas trop le serrer pour éviter de l'étouffer.



Troglodyte mignon



Buse variable



Héron garde-boeufs



Cigogne blanche



Goéland argenté



Fou de Bassan



- **Manipulation d'un oiseau de taille moyenne (goéland, geai...)**

A l'aide de vos deux mains, attrapez l'oiseau de sorte que les ailes restent bien plaquées au corps, sans abimer les plumes. Gardez vos bras tendus afin d'éviter les coups de bec intempestifs et faites attention aux personnes alentours.

- **Manipulation d'un rapace (chouette, faucon...)**

Chez un rapace, il faut se méfier des serres qui sont particulièrement dangereuses. Le bec reste souvent inoffensif malgré les idées reçues (sauf pour les vautours) ! (Ça pince, mais c'est tout !). Utilisez des gants en cuir ou en toile épaisse, saisissez les pattes dans une main et plaquez les ailes sur le corps avec l'autre main.

- **Manipulation d'un échassier (héron, cigogne...)**

Compte tenu de la longueur du bec et du cou ainsi que de leur technique de pêche (harponnage), le bec de ces oiseaux est potentiellement dangereux. Ils peuvent paraître calmes et repliés sur eux-mêmes, mais restent capables de projeter leur bec vers le visage en une fraction de seconde.

Il est donc nécessaire de saisir le bec en premier avant toute autre manipulation. L'oiseau peut ensuite être manipulé/déplacé par une seconde personne qui tiendra les 2 ailes plaquées sur le corps de l'oiseau et les 2 pattes repliées sous le corps.

- **Manipulation d'un oiseau n'ayant pas de narine externe (cormoran, fou de Bassan...)**

L'ouverture des narines étant à l'intérieur du bec, celui-ci doit rester entrouvert lors de la manipulation. Idéalement, deux personnes seront nécessaires. Là encore, le port de gants de protection est indispensable. La priorité est de saisir le bec et de le maintenir tout au long de la manipulation. La manière la plus efficace de tenir le bec est de se faire "mordre" le gant pour saisir la mandibule inférieure. Restez vigilant à leur particularité et ne leur maintenez pas le bec fermé plus d'une minute, l'oiseau risquerait de s'étouffer. Si vous souhaitez attacher le bec du fou pour votre sécurité, veillez à glisser une baguette de bois ou de plastique en travers avant de le bloquer avec un élastique. L'autre personne maintiendra les ailes contre le corps de l'oiseau de la même façon que pour un oiseau de taille moyenne.



# La chaîne de soins

## L'acheminement et l'accueil de l'oiseau

### 1. La collecte et le transport

Le premier qui transportera l'animal est le "découvreur" (vous !) pour l'amener, au plus vite, dans un centre spécialisé ou chez un vétérinaire. Dans la plupart des départements, la LPO s'appuie sur son réseau de bénévoles, de vétérinaires et de transporteurs qui aident gracieusement la LPO à acheminer les oiseaux vers les centres de sauvegarde.



Macareux moine

### 2. L'accueil et l'enregistrement

Dès son arrivée au centre, l'oiseau est pris en charge. Il est inscrit obligatoirement dans un registre d'entrée : détermination de l'espèce, de la provenance, des causes de détresse, etc.



### 3. Le diagnostic

L'oiseau est ensuite ausculté, pesé... Grâce aux renseignements fournis (date, lieu de la découverte...), les soigneurs seront à même d'établir un diagnostic et de suivre l'évolution de l'état de santé de l'oiseau.



Vanneau huppé

Toutes ces étapes représentent de nombreuses heures de bénévolat. Sans ces personnes qui s'investissent en faveur des oiseaux en détresse, les centres de sauvegarde ne pourraient mener, à bien leurs missions.

## "L'hospitalisation"

### 4. Les soins

Le traitement est adapté à chaque espèce, en termes de soins médicaux, d'intervention chirurgicale... Des soins spécifiques peuvent être prodigués par des vétérinaires bénévoles. Pour certains traitements pouvant atteindre plusieurs mois, de nombreux médicaments, matériels et techniques spécifiques sont onéreux et parfois nécessaires. L'alimentation doit également être adaptée à la biologie de chaque espèce et de son état clinique : graines, bouillie de poissons, viande hachée, etc.



Huppe fasciée



Faucon hobereau

## La convalescence

### 5. La rééducation / réhabilitation

Après des soins plus ou moins longs, l'oiseau est placé en volière ou en piscine pour être surveillé et reprendre sa masse musculaire et son indépendance.

L'oiseau est relâché lorsque les soigneurs sont assurés qu'il peut retourner dans son milieu naturel.

Pour une parfaite réhabilitation, un oiseau en détresse demande des dizaines voire des centaines d'heures de surveillance.

## Le retour à la liberté

### 6. Le relâcher

Avant de relâcher un oiseau dans la nature, toutes les conditions doivent être réunies pour réussir le retour dans son milieu naturel. Il faut choisir judicieusement la saison, le site, les conditions météorologiques, l'heure... Par exemple, un oiseau marin sera relâché en début de journée, de préférence à marée haute et par mer calme (surveillance possible en journée). Un rapace nocturne sera, quant à lui, relâché par temps sec et à la tombée de la nuit.

Grâce à la mobilisation de tous, plus de 50% des oiseaux soignés dans les centres de sauvegarde LPO sont relâchés.



Loriot d'Europe



Fous de Bassan

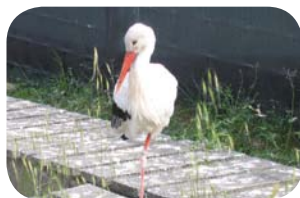


Hibou moyen-dûc



Les centres de sauvegarde LPO accueillent plus de 8 000 animaux par an.

Cigogne blanche



Grand Cormoran



Guillemots de Troil



Hirondelles de fenêtre

# Autres cas. Vous avez trouvé un oiseau bagué, vous pensez avoir trouvé un animal en détresse, que faire ?



Faucon crécerelle

- **J'ai trouvé un oiseau bagué.**

Le baguage des oiseaux sauvages constitue une source précieuse d'informations sur leur biologie : structure de leurs populations, âge, taux de mortalité, voies de migration... Il peut contribuer efficacement, grâce à l'amélioration des connaissances, à une meilleure protection tant au plan national qu'international.

**Si l'oiseau est simplement commotionné et qu'il repart :** notez le numéro de la bague, le nom de l'espèce si possible, la date de la découverte, le lieu (lieu-dit et commune) et les circonstances de sa découverte.

**Si l'oiseau est mort :** renvoyez la bague accompagnée des mêmes informations et indiquez si possible l'état du cadavre.

Envoyez ces informations au **Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux** (CRBPO) - 55 rue Buffon - 75005 PARIS - 01 40 79 30 78 - site web : <http://www2.mnhn.fr/crbpo/>



Baguage d'un faucon crécerelle

- **J'ai recueilli un mammifère petit ou gros (écureuil, hérisson, chevreuil, phoque...)**

Quelle que soit l'espèce, lorsque vous récupérez un mammifère jeune ou adulte, blessé ou non, soyez très vigilants et ne négligez pas le risque de blessures (morsures, griffures, coups de sabot, etc.) et de maladies (échinococcose, leptospirose, rage). Portez obligatoirement des gants ! S'il s'agit d'un carnivore (renard, blaireau, belette, fouine, etc.) faites particulièrement attention aux morsures et aux griffures.



Hérisson d'Europe



Fouines d'Europe



Ne tenez jamais les Gliridés (loirs, lérots et muscardins) par la queue qui est fragile et qui se détacherait et méfiez-vous également des morsures.



Sérotine commune

Pour les chauves-souris, faites attention aux dents (ce qui ne devrait pas poser de problèmes puisque vous portez des gants !), et soyez vigilants à ne pas casser leurs ailes qui sont très fragiles.



Ecureuil roux

Certains centres de sauvegarde sont habilités pour accueillir les mammifères. Vous pouvez contacter le centre le plus proche de chez vous, la direction départementale de l'Office Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ou l'Union des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage (UFCS).

**Pour plus d'informations :**

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
**ONCFS** - 85 bis avenue de Wagram - BP 236  
75822 Paris Cedex 17  
Direction des études et de la recherche  
Tél. 01 30 46 60 65  
<http://www.oncfs.gouv.fr/>

Union Française des Centres de Sauvegarde de la  
faune sauvage - **UFCS**  
6 rue des Gombards  
89100 Fontaine la Gaillarde  
Tél. 03 86 97 86 62  
ufcs120@aol.com  
<http://uncs.chez.com>



Ecureuils roux



Hérisson d'Europe



Phoque gris

# Les autres actions des centres de sauvegarde



Fulmar-boréal

Les centres LPO sont connus et reconnus, pour les soins qu'ils prodiguent aux oiseaux mais leur rôle ne se limite pas à cette tâche et tout au long de l'année, ils mènent à bien de nombreuses autres missions.

## Des actions de sauvegarde

- **L'accueil de la faune sauvage**

Les oiseaux sont les principaux pensionnaires des centres de sauvegarde LPO. Certains centres qui disposent des autorisations légales recueillent également des petits mammifères sauvages en détresse (chauve-souris, hérisson, écureuil, etc.), des cétacés, des mammifères marins...



Chevêche d'Athéna

## Des actions de conservation

- **La collecte d'informations sur la faune sauvage**

En répertoriant de nombreuses informations (causes d'entrée, âge, sexe, lieu de découverte...) sur les oiseaux accueillis, les centres de sauvegarde peuvent alimenter des bases de données naturalistes mais aussi mettre en place des actions préventives (mise en place de haies, enterrement des lignes électriques...). C'est pourquoi la clarté des informations (feuille de renseignements) que vous donnez est essentielle.

- **Le baguage**

Les oiseaux relâchés dans leur milieu naturel sont munis d'une bague, véritable carte d'identité de l'oiseau. Ces bagues renseignent principalement sur la nature des déplacements effectués par l'oiseau ainsi que sa longévité à l'état sauvage.

- **L'étude des oiseaux en soins**

Le temps de convalescence nécessaire à l'oiseau est l'occasion pour les centres de sauvegarde de réaliser des mesures biométriques, d'étudier la croissance des jeunes ou encore de contribuer (par des prélèvements sanguins par exemple) à des programmes de recherche sur la génétique des populations.

- **Les programmes de conservation des espèces**

Si plus de 40% des oiseaux recueillis dans les centres de sauvegarde sont relâchés, tous ne connaissent malheureusement pas le même sort. Certains animaux qui ne peuvent être relâchés dans la nature et qui ont une valeur



patrimoniale (espèces rares et menacées), sont alors transférés, dans le cadre de plan de restauration, vers des centres spécialisés pour la reproduction et l'élevage en captivité.

- **Les actions en justice**

Empoisonnements, piégeages, trafics, pollutions accidentelles, déballastages en mer, tirs illégaux, sont autant de faits pour lesquels la LPO dépose plainte pour faire sanctionner ces infractions et manquements au respect de la vie animale.

## Des actions de sensibilisation

- **L'animation et la sensibilisation**

Pour préserver la quiétude des pensionnaires, les centres de sauvegarde sont interdits d'accès à la visite. Néanmoins, les structures sensibilisent les enfants et le grand public à travers la réalisation d'évènements (relâchers d'oiseaux, conférences, journées événementielles à destination d'écoles ou d'entreprises,...), de supports (expositions, brochures, articles...) et via des pôles d'informations et de conseils (accueil téléphonique). Certains centres LPO ont installé des caméras pour que le public puisse assister à la vie d'un centre de sauvegarde.



Hibou moyen-duc

- **La formation**

Les centres organisent de plus en plus souvent des formations à l'attention de leurs bénévoles, de professionnels (sapeurs pompiers, personnel communal) qui sont régulièrement amenés à capturer et manipuler des animaux sauvages. Ces personnes connaissent ainsi les gestes et les démarches à suivre.



Vanneau huppé




# La LPO au secours des oiseaux en détresse





Hirondelle rustique

Une des premières missions de la LPO est de venir en aide à la faune sauvage en détresse, notamment aux oiseaux, qu'ils soient mazoutés, blessés, trop jeunes ou anormalement affaiblis. Depuis le printemps 2000, après la catastrophe de l'*Erika*, la LPO a mis en place un programme spécifique "Oiseaux en détresse" qui a pour objectifs d'animer le réseau des centres de sauvegarde LPO, de gérer des Unités Mobiles de Soins (UMS), de mettre en place un plan d'actions et de sensibiliser le grand public. Ce programme est relayé localement grâce aux différentes structures LPO présentes sur l'ensemble du territoire.


**Aujourd'hui la LPO gère et soutient des centres de sauvegarde** qui accueillent la faune sauvage et en particulier les oiseaux. Réglementés, ils disposent d'une autorisation d'ouverture et leurs responsables sont titulaires d'un certificat de capacité. Certains sont affiliés à l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage.

 • **Le centre LPO Ile Grande** (Côtes d'Armor) : depuis 1984, il accueille toutes les espèces confondues. Il est spécialisé dans l'accueil des oiseaux marins et accueille ponctuellement des cétacés et pinnipèdes avant leur transfert vers Océanopolis à Brest. Tél. 02 96 91 91 40 - Contact : [ile-grande@lpo.fr](mailto:ile-grande@lpo.fr) - Site web : <http://sept-iles.lpo.fr>

 • **Le centre de la LPO Auvergne** à Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) : Ouvert en 1993, il accueille toutes les espèces d'oiseaux sauvages. Tél. 04 73 27 06 09 - Contact : [cds.auvergne@lpo.fr](mailto:cds.auvergne@lpo.fr) - Site web : [cds.lpo-auvergne.org](http://cds.lpo-auvergne.org)

 • **Le centre de la LPO Alsace** à Rosenwiller (Bas Rhin) : ce nouveau centre plus grand et mieux adapté que celui de Pfettisheim qui existait auparavant, a ouvert en 2010. Il accueille toutes les espèces d'oiseaux sauvages, principalement des rapaces, passereaux, des oiseaux forestiers mais aussi quelques petits mammifères. Tél. 03 88 04 42 12 - Contact : [alsace.centredesauvegarde@lpo.fr](mailto:alsace.centredesauvegarde@lpo.fr) ou [alsace.mediation@lpo.fr](mailto:alsace.mediation@lpo.fr) - Site web : <http://alsace.lpo.fr>

• **Le centre de la LPO Tarn** à Castres (Tarn) : depuis 2002, il accueille principalement des rapaces. Tél. 05 63 73 08 38 - Contact : [tarn@lpo.fr](mailto:tarn@lpo.fr)

 • **Le centre de la LPO Aquitaine** à Audenge (Gironde) : il a été créé lors de la marée noire du Prestige en 2002. Il accueille toutes espèces confondues et quelques petits mammifères. Tél. 05 56 26 20 52 - Contact : [aquitaine@lpo.fr](mailto:aquitaine@lpo.fr)



• **Le centre de la LPO PACA** à Buoux (Vaucluse) : créé en 1996, il est géré par la LPO depuis 2006 et accueille toutes espèces confondues, principalement des rapaces ainsi que quelques petits mammifères.  
Tél. 04 90 74 52 44 - Contact : [crsfs-paca@lpo.fr](mailto:crsfs-paca@lpo.fr)  
Site web : <http://paca.lpo.fr> (Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage)



• **Centre de la LPO Hérault à Villeveyrac (Hérault)**  
Ce centre accueille toutes les espèces confondues et principalement des rapaces et quelques petits mammifères (ouverture juin 2012).  
Tél. 06 29 81 66 31 - [herault@lpo.fr](mailto:herault@lpo.fr)

Afin de venir en aide à la faune sauvage en détresse, des projets de création ou d'agrandissement de centre de sauvegarde LPO sont à l'étude.

• **La LPO a également fait l'acquisition de structures d'interventions d'urgence appelées Unités Mobiles de Soins (UMS).** Ces deux structures sont des semi-remorques aménagées pour accueillir les oiseaux et leur prodiguer les premiers soins d'urgence avant leur transfert en centre de sauvegarde.

Ces "samu" pour oiseaux sont également des outils pédagogiques, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en dehors des périodes d'intervention.  
Tél. 05 46 82 12 34



La LPO peut également compter, grâce à la participation de plusieurs centaines de bénévoles, sur plusieurs réseaux de collecte répartis sur l'ensemble du territoire.



# Vous souhaitez nous aider ? Vous impliquer davantage ?



Chevêche juvénile

Vous souhaitez participer à la protection de la faune sauvage en détresse, devenez "bénévole secouriste" !

Si vous souhaitez accompagner la LPO pour mener à bien ses actions, vous pouvez vous impliquer de façon ponctuelle ou régulière en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Grâce à de nombreuses personnes qui s'impliquent en faveur de la faune sauvage en détresse, ce sont des centaines d'oiseaux qui, chaque année, retrouvent la liberté.

## En devenant bénévole, vous pouvez par exemple :

- faire partie d'un réseau de collecte et de transport ;
- participer au bon fonctionnement des centres de sauvegarde LPO (nettoyage, entretien, bricolage, tâches administratives...);
- participer à l'accueil des oiseaux (nourrissage, soins d'oiseaux blessés, accueil téléphonique, permanence...);
- sensibiliser le grand public aux causes de détresse et aux gestes qui sauvent ;
- relayer l'information et faire connaître la LPO et ses actions auprès de votre entourage, amis, parents, collègues ;
- proposer des journées type de sensibilisation auprès de votre entreprise, au sein de l'école de votre enfant, etc ;

Vous souhaitez découvrir le soin aux oiseaux, participer à un séjour d'écovolontariat proposé dans certains de nos centres de sauvegarde.

Vous pouvez vous faire connaître auprès de nos centres de sauvegarde (coordonnées en p. 18-19) ou vous inscrire sur notre site internet [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr), rubrique "**Être bénévole**" ou encore contater la LPO au **05 46 82 12 34**.



Sur le terrain, la LPO a besoin de vous. Vous pouvez également nous aider à poursuivre nos actions et développer notre réseau en faisant un don pour les Centres de Sauvegarde LPO.

66% de vos dons à la LPO sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% du revenu imposable



Merci de nous retourner votre bulletin, accompagné de son règlement à :  
LPO - CS 90263  
17305 ROCHEFORT CEDEX

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 "Informatique et Liberté", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant. La LPO est l'unique destinataire des informations que vous lui communiquez.

## Faire un don, adhérer à la LPO



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Mme     Mlle     M.    Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ] Ville : \_\_\_\_\_

### J'adhère à la LPO et je m'abonne

- 23,00 € • Adhèrent individuel <sup>(5)</sup>
- 32,00 € • Adhèrent familial <sup>(4)</sup>
- [ ] € • Bienfaiteur (75 € et plus)
  
- 38,50 € • Adhèrent individuel + L'OISEAU mag\* - 4 n° <sup>(3)</sup>
- 47,50 € • Adhèrent familial + L'OISEAU mag - 4 n°<sup>(2)</sup>
- 52,00 € • Adhèrent familial + L'OISEAU mag Junior- 4 n°<sup>(6)</sup>
- 67,50 € • Adhèrent familial + L'OISEAU mag\* + L'OISEAU mag Junior<sup>(1)</sup>
- [ ] € • Bienfaiteur + L'OISEAU mag\* - 4 n° (90,50 € et plus)

➤ Adhésion rapide  
par téléphone au  
05 46 82 12 31 ou sur :  
<http://monespace.lpo.fr>

### Je fais un don par exemple pour...

- 20 € ...le nourrissage d'un martinet jusqu'à son envol.
- 45 € ...les premiers soins cliniques à une chouette.
- 100 € ...les soins d'un oiseau mazouté de son accueil à son lâcher.
- 150 € ...la rééducation au vol d'une cigogne.
- 500 € ...les soins et la rééducation au vol d'un grand rapace.
- un soutien libre de [ ] €

[ ] € • **TOTAL**    Pour les personnes étudiantes, sans emploi ou bénéficiant du RMI ou équivalent, le montant à régler est respectivement de : (1) = 57,50 € ; (2) = 37,50 € ; (3) = 31,50 € ; (4) = 22,00 € ; (5) = 16,00 € ; (6) = 42,00 €. Exclusivement valable sur l'envoi d'un justificatif validé.

### Se règle par :

prélèvement automatique  
 chèque à l'ordre de la LPO ; banque : \_\_\_\_\_  
 carte bancaire n° [ ]  
 Date d'expiration [ ][ ][ ][ ] cryptogramme\* [ ][ ][ ][ ]  
 Fait à [ ][ ][ ][ ][ ] le [ ][ ][ ][ ][ ]  
 Signature : \_\_\_\_\_ \* 3 derniers chiffres du numéro inscrit au dos de votre carte

Adhèrent familial, je précise leurs prénom et date de naissance : \_\_\_\_\_

Je désire recevoir une carte pour chaque membre de ma famille

# Témoignages

## Des hommes et des femmes au secours des animaux en détresse

Peu de temps après mon installation, le "Prestige" semblait non loin de nos côtes... Je voulais aider "mon littoral", mais étant enceinte et commençant juste mon activité, je ne pouvais pas arpenter les côtes avec les autres bénévoles. Et la LPO est venue demander mon aide : je pouvais exercer mon métier et être utile pour l'environnement... J'ai accepté avec joie. Nous avons commencé à travailler dans des conditions précaires : les "hospitalisations" se faisaient dans un hangar ouvert dans un camping mais avec beaucoup de bonnes volontés... Et puis les mois ont passé, les gens ont continué à amener des oiseaux, pas seulement des oiseaux mazoutés... le centre de soins s'est étoffé et j'ai continué à aider. C'est mon geste "éco-citoyen". Parce que trier ses déchets, essayer de consommer plus intelligemment, ça ne suffit pas ! Mon bénévolat à la LPO me permet de concilier mon métier, mon modeste "savoir faire", ma volonté d'agir pour l'écologie et mon envie de m'impliquer dans un mouvement associatif, et en plus, c'est sympa, ludique, et me permet de jouer un peu à Dakari... La "bouille" des chouettes, le regard des rapaces, la surprise de la taille du bec des engoulevents... Et des liens d'amitiés se sont créés..

*Dominique, Vétérinaire en Gironde*

Béryl Roth, responsable du centre de soins de la LPO Alsace, a toujours éprouvé une passion incommensurable pour les oiseaux. En 1974, les mauvaises conditions météorologiques de l'automne ont empêché la migration des hirondelles et provoqué des hécatombes dans les populations alsaciennes. Devant cette situation, quelques naturalistes, dont Béryl, aidés par le grand public ont récolté les oiseaux encore vivants et, après quelques jours de soins intensifs, les ont expédié

par avion au bord de la méditerranée (Corse). 45 000 hirondelles provenant essentiellement du Bas-Rhin ont ainsi migré par avion ! Et quel plaisir de revoir certains individus, les années suivantes ! Pour Béryl, cette aventure fut le début d'une longue série de soins aux oiseaux blessés ; le début aussi d'une belle aventure qui a abouti en 1988 par l'ouverture officielle du centre de soins de la LPO Alsace.

*Suzel H., soigneuse au centre LPO Alsace*

Un jeune vautour fauve des gorges de la Jonte a trouvé la solution : se poster sur un bord de route, la réaction est immédiate ! Le 1<sup>er</sup> août 2009, la LPO Tarn reçoit un appel de la gendarmerie de Gaillac : un vautour fauve perturbe quelque peu la circulation (Gaillac étant à 40 km de notre centre de soins). Je téléphone à des bénévoles proches du site qui vont sans tarder le récupérer et l'amener à la clinique vétérinaire qui nous aide régulièrement, le temps pour moi d'arriver et de récupérer "l'auto-stoppeur" ! Après un séjour de 2 semaines au centre (il a fallu tout de même le gaver durant une semaine car il refusait de manger) une autre bénévole l'a ramené sur son site dans les gorges du Tarn, finalement le stop ça marche !

*Sylvie M., LPO Tarn*



Hirondelle rustique



Le 12 novembre 2009, Marie-Claude F., membre du réseau de collecte et transport de la faune sauvage en détresse, bénévole régulière au centre de sauvegarde, découvrait une chouette hulotte blessée sur un axe routier. L'oiseau venait d'être percuté par un véhicule et se trouvait immobile, choqué, au milieu de la route. Formée à la capture et aux soins à la faune sauvage, Marie-Claude a pris en charge l'animal qui recevait les premiers soins quelques minutes après sa découverte et intégrait le centre de sauvegarde le lendemain matin. L'oiseau présentait des troubles de l'équilibre résultant d'un traumatisme crânien. Sans intervention pour retirer l'animal de la route, il était condamné à une mort certaine... Et pourtant ! Après 1 mois de soins, la bénévole a eu le bonheur de remettre en liberté l'oiseau qu'elle a suivi de sa découverte à son retour à la vie sauvage.

**Katy M., Soigneuse au centre LPO PACA**

On se pose parfois la question de la survie des oiseaux relâchés après soins et donc de l'utilité des centres de sauvegarde. Le 19 juillet 2006, un goéland argenté bagué s'est posé sur la volière du centre de sauvegarde LPO de l'Île Grande, attiré par ses congénères en réhabilitation. L'individu a pu être identifié par lecture du numéro de sa bague, à l'aide d'une longue-vue : DA179322. Quelle surprise de constater que ce goéland avait été relâché en 1988, soit 18 ans plus tôt ! Certes, tous les oiseaux relâchés ne vivent pas aussi longtemps, mais cela montre que les chances de survies sont bien réelles. **Gilles Bentz, responsable de la station LPO de l'Île Grande**

Travailler dans un centre de sauvegarde au contact des animaux sauvages et les soigner est une expérience très enrichissante, différente de la vie quotidienne avec des chiens ou des chats. Le centre est en lieu de contraste : entre le bec des fous de Bassan, les serres des rapaces et les poussins qu'il faut nourrir à la pince, il est nécessaire de veiller à conserver une certaine distance afin de ne pas les imprégner. Ces animaux sont totalement adaptés à la nature et doivent rester sauvages.

Le destin de ces oiseaux en détresse et leur nombre témoignent de l'impact des activités humaines sur l'environnement et sur la fragilité de la nature. Par conséquent il est nécessaire de la respecter, de la protéger pour garder un monde vivant, diversifié et coloré comme il l'est aujourd'hui. La LPO en outre s'est fait cela comme objectif et je suis heureuse d'avoir la possibilité de la soutenir en tant que bénévole à la station LPO de l'Île Grande.

**Mareike S., Volontaire allemande à la station LPO de l'Île Grande**

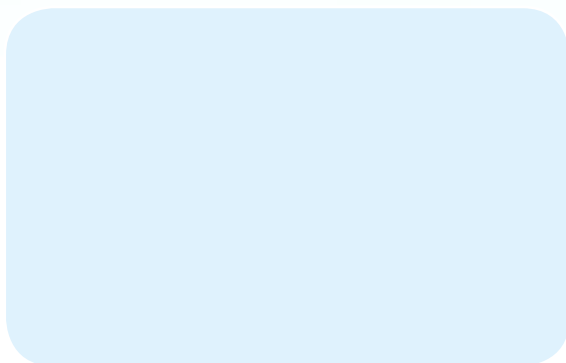
Je navigue dans le milieu associatif depuis 15 ans et avais envie d'agir concrètement pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages, et plus particulièrement des oiseaux. La LPO me semblait tout indiquée pour cela, pour ses connaissances et compétences ornithologiques et par son sérieux dont j'avais eu, par le passé, de bons échos. J'ai toujours aimé les animaux, les observer, les écouter dans leur milieu naturel. J'espère en voir encore très longtemps dans les champs, les parcs et jardins, ou au dessus de nos têtes. En transportant un oiseau en détresse, souvent blessé, j'espère à chaque fois contribuer à lui donner une seconde chance.

**Samantha R., Bénévole LPO Ile-de-France**





L'urgence, c'est d'appeler  
le Centre de Sauvegarde  
le plus proche ou l'association locale LPO !



LPO France : 05 46 82 12 34

Fonderies Royales - 8 rue du Dr Pujos - CS 90263 - 17305 ROCHEFORT Cedex

*Vous pouvez également consulter le site [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) rubrique "secourir un oiseau"*

*Cette brochure a été réalisée grâce aux donateurs de la LPO.*



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

**Rédaction :** A-S. Le Tullier, A-L. Dugué, V. Maillot, E. Jaguenet, centres de sauvegarde LPO  
**Conception/ Réalisation :** A.L. Dugué, Y. Hermieu - **Maquette :** A. Barreau, C. Rousse  
Service Éditions LPO ED1401017CR © 2014 - Imprimerie Lagarde - Imprim'Vert - 17 Saujon  
**Crédit photos :** G. Bentz, P. Célia, C. Garcia, S. Goliard, S. Hurstel, M. Lagarde, L. Le Guen, E. Leroy,  
A-S. Le Tullier, E. Liorzou, A. Montanier, K. Morell, M. Ovize, R. Perdriat, H. Rocques, JM Roth,  
Vernier, D. Tabler-Fotolia, E. Isselée-Fotolia.